

► Tribune des Groupes de l'Opposition

Les textes ci-dessous sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs

PS

UNE CRÈCHE PRIVÉE À MONTROUGE

Une nouvelle crèche à Montrouge. Depuis des années, les élus socialistes rappellent le besoin de places en crèche pour répondre aux besoins de la population. Pour seule réponse, le Maire et sa majorité de droite confient au secteur privé la responsabilité et la gestion d'une nouvelle crèche.

Celle-ci fonctionnera-t-elle comme les autres crèches publiques ? Les enfants seront-ils accueillis dans les mêmes conditions ? Rien n'est moins sûr. Un gestionnaire privé a pour premier objectif de faire du bénéfice. C'est dire qu'une partie de l'argent versée par les familles et les contribuables ne sera pas utilisée au profit des enfants.

Le futur gestionnaire privé sera, de plus, aidé par le Maire qui a voté, au Conseil général, pour une aide publique au bénéfice des crèches privées. **Pour les socialistes, les crèches sont un service public, garant de l'égalité de traitement des familles et des personnels qui y travaillent. Elles doivent rester sous la seule responsabilité de la commune ou du département.** Ce choix reflète le manque d'ambition de la ville pour un service public de la petite enfance à la hauteur des évolutions de notre population.

Nous vous souhaitons une bonne rentrée.

Les élus socialistes :

Philippe BASSINET, Jean-Michel FIET, Jacqueline FINOT-FREBAULT, Joëlle LASSERRE, Wilfrid VINCENT.
108, av. H. Ginoux (01 42 53 88 10) ou sur le site <http://psmontrouge.free.fr/>

PCF

POUR UNE VRAIE POLITIQUE ALTERNATIVE



Annie Braidotti



Patrick Robineau

CONSEILLERS
MUNICIPAUX

Les décisions qui ont suivi la victoire du « NON » au référendum n'ont apporté de la part du Président de la République, du gouvernement et de la droite, aucun début de réponse aux préoccupations des gens.

Le changement de Premier Ministre n'a ouvert aucune perspective ni suscité un souffle d'espérance. Au contraire même ! Le refus intolérable d'entendre l'exigence d'une réorientation de la politique mise en œuvre confirme la volonté de soumettre nos concitoyens aux seules volontés du patronat.

L'emploi, le pouvoir d'achat, la formation et l'avenir de millions de jeunes, la protection sociale et la santé, le logement, le sort des entreprises nationales et des services publics, tout menace de se dégrader au fur et à mesure que se confirment les choix de cette fuite en avant dans l'ultra libéralisme menée par le triumvirat Chirac - De Villepin - Sarkozy. Alors que la croissance économique est en deçà de toutes les prévisions et que le chômage et la précarité s'accroissent, la rentrée sociale s'annonce dans les pires conditions. Or le projet de budget pour 2006 – compression des dépenses sociales, suppression de 5000 postes dans les fonctions publiques – ne pourra que porter des coups supplémentaires au monde du travail, aux couches populaires et moyennes et à l'essor national.

Plus que jamais comme le défendent les communistes et leurs élus, notamment Janine Jambu, Députée de notre circonscription, l'urgence d'une politique alternative s'impose comme la seule réponse de progrès aux attentes légitimes des citoyens.

Groupe P.C.F. – 14 rue C. Pelletan

MNR

LAÏCITÉ POUR QUI ?



Juillet 1901, c'est la mainmise de l'État sur les bâtiments de l'Église.

L'église Ste Geneviève devient le Panthéon ; la liquidation des biens confisqués par l'État donnera lieu à diverses escroqueries. Paul BERT veut « tuer les religieux comme on tue des insectes ».

En 1902, COMBES, chef du gouvernement, ordonne la fermeture des Écoles. Les hôpitaux sont laïcisés. Les fantassins sont mobilisés pour expulser les religieux. Beaucoup s'exilent en Europe et en Amérique. 20 000 officiers sont fichés et tout officier suspect de pratique religieuse sera bloqué dans son avancement. Un déluge de mesures discriminatoires s'abat. L'État aura le droit de désaffecter églises et presbytères. Le 12 décembre 1905, la loi est appliquée, le nonce est expulsé et les curés ont obligation de déclarer leurs messes. Les parquets constatent les infractions.

À Sainte Clotilde, la garde républicaine donne l'assaut à coup de haches (des dizaines de blessés). Un responsable de la sûreté avouera : « pompiers, agents et gardes municipaux sont allés franchement à la besogne et ont cogné dur sans s'occuper du sexe, ni de l'âge... » On vide les tabernacles, et en province les inventaires feront couler le sang.

Aujourd'hui on inaugure en grande pompe les édifices religieux exigés par les nouveaux arrivants, avec l'argent des contribuables et très souvent sous couvert d'associations culturelles (un permis de construction de mosquée par semaine). À Montrouge, angle AUBER/RACINE les antagonismes culturels se côtoient. Exit la laïcité à la française ! Le communautarisme s'installe dans le rejet de nos valeurs. Par ailleurs, l'incendie criminel de l'église Jean XXIII de Sartrouville n'aura suscité aucune émotion dans la presse.

La population autochtone se résigne au déclin tout en essayant de s'accommoder de la situation jusqu'à ce que, devenue minoritaire, elle ne soit contrainte de s'en arranger, de gré ou de force.

M.-T. GALATEAU, Conseillère Municipale. www.m-n-r.com

► Droit de réponse

Pourquoi pas une crèche publique gérée par une entreprise privée dans le cadre d'une délégation de service public ?

Les collectivités, si elles le souhaitent, peuvent déléguer la gestion d'un service public à des entreprises privées. D'ailleurs, les communes de gauche ont très souvent recours à cette procédure. Comme cela a été expliqué au groupe socialiste lors du Conseil municipal (je renvoie le lecteur au compte-rendu), dans le cadre d'une délégation de service public, il n'y a pas de différence de prestations pour les usagers, enfants et parents, ni de coût. L'agrément de la CAF étant obligatoire, ce sont les tarifs de la CAF qui s'appliquent. Quant au personnel, il a les mêmes diplômes et les taux d'encadrement sont les mêmes que dans les crèches municipales. Si le service est de même qualité, si les tarifs sont les mêmes, où est le problème ?

Par contre, l'entreprise privée n'a pas les contraintes liées au statut des fonctionnaires. Elle pourra donc avoir des horaires plus étendus et donc plus pratiques. Elle pourra accueillir les enfants le samedi ce qui est appréciable quand on travaille ou que l'on a des obligations, etc.

Il paraît donc intéressant d'essayer cette nouvelle formule.

Quant au groupe socialiste, il semble qu'il ait la nostalgie de 1981 où il n'y avait de salut que dans le public et où on nationalisait à tout va avec les résultats que l'on sait.

Opposer le public et le privé est un combat d'arrière garde. Soyez modernes, Mesdames et Messieurs les Socialistes.

***Le Maire,
Directeur de la publication***